



Le Pontet le 7 novembre 2024

Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les Maires du Vaucluse,

Nous vous adressons cette lettre pour vous faire part de notre inquiétude voire de notre désarroi face à la situation actuelle et la situation en devenir.

Quelles sont vos propositions face à l'atteinte portée contre les agents des collectivités territoriales et établissements publics ?

Nous sommes attaqués sur tous les fronts : carrière, rémunération, formation, conditions de travail et retraite.

Pour tous ces motifs, nous avons décidé de vous interpeller aujourd'hui pour maintenir un service public de qualité.

Vous avez su défendre au Sénat le nombre de sièges attribués à vos conseillers municipaux dans les petites collectivités. Saurez-vous défendre vos agents face à ces politiques d'austérité, en qualité de chefs du personnel ?

La satisfaction des usagers, donc de vos électeurs, sont le fruit de l'implication des agents territoriaux qui les accompagnent avec bienveillance tout au long de leur vie. 79 % de ces agents relèvent de la catégorie C dans le Vaucluse, pour qui le point d'indice a été gelé, dont le traitement n'est pas indexé sur le coût de la vie, entraînant leur précarisation, aggravée par la suppression de la GIPA.

Au motif d'économies budgétaires, vous, nos employeurs, ne respectez pas la réglementation en matière d'hygiène, santé et sécurité des conditions de travail. L'aggravation de nos conditions d'exercice des missions, la généralisation du non-remplacement, les politiques de ressources humaines agressives, favorisent l'usure professionnelle de vos agents et l'exposition aux risques psychosociaux. De nombreuses études démontrent qu'1 euro investi dans la prévention génère un bénéfice de 3 euros sur ce que vous nommez « l'absentéisme ».

Comment allez-vous pallier aux 100 000 postes qui vont disparaître au bénéfice des entreprises privées qui ne sont intéressées que par le profit et non pas par la qualité du service rendu ? De plus, nous savons tous que la délégation de compétences aux sociétés capitalistes coûte deux fois plus cher pour l'utilisateur.

Jusqu'où devons-nous nous ériger contre le pillage de notre Caisse de Retraite, notre CNRACL dont le gouvernement ponctionne depuis 1974, 80 milliards d'euros pour combler les déficits des autres caisses de retraites.

Le parlement a su refuser l'augmentation de 4% pour les collectivités, saurez-vous vous faire entendre pour que l'affiliation soit prise en compte dès 17h30 hebdomadaire.

Monsieur ESTROSI prône la suppression de notre centre de formation le CNFPT, notre bien commun. Sachant que le budget du CNFPT est déjà amputé par le financement à hauteur de 50 % des contrats d'apprentissage, de la formation obligatoire des policiers municipaux.

Que reste-t-il pour les agents territoriaux ?

A quel choix de carrière peuvent-ils prétendre ?

Comment la reconversion professionnelle est-elle possible ?

Le congrès des maires sera l'occasion pour vous d'évoquer que :

« Dans la période de trouble politique et institutionnel que nous traversons, les communes sont un pôle de stabilité et un modèle. Elles font fonctionner les services publics du quotidien, portent des projets concrets qui améliorent le cadre de vie des habitants, donnent un sens à l'action publique ... »

VOUS N'Y ARRIVEREZ PAS SANS NOUS !

**LA CSD-CGT ET LES TERRITORIAUX DU VAUCLUSE SOUHAITENT QUE VOUS
PRENIEZ EN CONSIDÉRATION LA SITUATION DE VOS AGENTS.**

LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

CSD CGT84

Vaucluse Village – Bâtiment Le Consulat

164 avenue St Tronquet – 84130 LE PONTET

Tél. : 04.65.00.00.64.

Email : cgt.csd84@gmail.com